

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada DORS / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique Mélange N° CAS Mélange

Nom Commercial OSBORN DRY GRAPHITE LUBE 76210

Code du produit. M-5824

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

 Utilisation Identifiée
 lubrifiant

 Utilisations Déconseillées
 Aucun

 Identification de la société
 Osborn

2350 Salisbury Road North Richmond, IN 47374 USA

 Téléphone
 (765) 965-5333

 Fax
 (765) 935-0212

Email (personne compétente) <u>marketsupport@osborn.com</u>

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence: CHEMTREC 24 hr. 1-800-424-9300 / 1

(703) 527-3887 (Collect calls accepted)

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR / WHIMIS 2015 / Classification GHS

Flam. Aerosol 1; Gaz liquéfié; Skin Irrit. 2; Repr. 2; STOT SE 3; STOT RE 1; Asp. Tox. 1STOT RE 2

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger



Mention(s) d'Avertissement

Mention(s) de Danger

Aérosol extrêmement inflammable.

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Provoque une irritation cutanée.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée., Route: Inhalation

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mention(s) de Mise en Garde Se procurer les instructions avant utilisation.

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces

chaudes. - Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas percer ou brûler même après usage.

Page: 1/7



Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/ aérosols.

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.

Se laver les mains et la peau exposée après utilisation.

Protéger du rayonnement solaire et ne pas exposer à une température supérieure

à 50 °C/122 °F.

Autres dangers: Nocif pour la vie aquatique.

Autres informations: Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt. *	N° CAS	Classification des dangers
	> 60	110-54-3	Flam. Liq. 2; H225
			Asp. Tox. 1; H304
n-Hexane			Repr. 2; H361
TI TOXALIO			Skin Irrit. 2; H315
			STOT SE 3; H336
			STOT RE 2; H373
Propane	10 - 20	74-98-6	Flam. Gas 1; H220
			Gaz liquéfié; H280
Butane	10 - 20	106-97-8	Flam. Gas 1; H220
Dutane			Gaz liquéfié; H280
Aliphatic hydrocarbons (Stoddard Solvent)	5 - 10	8052-41-3	Flam. Liq. 3; H226
			Asp. Tox. 1; H304
			STOT SE 3; H336
			STOT RE 1; H372
			Aquatic Acute 2; H401
			Aquatic Chronic 3; H412

Autres informations - Aucun

SECTION 4: PREMIERS SECOURS



Description des premiers secours

Inhalation Transporter la victime hors de la zone contaminée. Si la victime respire

difficilement, la placer sous oxygène. Si des symptômes apparaissent

alerter un médecin.

Contact avec la Peau En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et

du savon. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation Consulter un

médecin en cas de malaise.

Contact avec les yeux Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste:

consulter un médecin.

Ingestion Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Requérir le secours d'un médecin. NE PAS faire vomir.

Page: 2/7

^{*} The exact percentage withheld as a trade secret in accordance with 29 CFR 1910.1200.



Principaux symptômes et effets, aigus et différés Peut être nocif en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies

respiratoires.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats

et traitements particuliers nécessaires

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinctíon Appropriés Eteindre l'incendie avec de l'anhydride carbonique, de la poudre

chimique, de la mousse ou de l'eau pulvérisée.

-Moyens d'extinctíon à Proscrire Ne pas utiliser de jet d'eau.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du

mélange

Vapeur très inflammable (point d'éclair inférieur à 23°C).

Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au

frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer vapeurs.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et

dans les fosses et tranchées de travail.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer

dans un conteneur pour élimination ou récupération.

Référence à d'autres sections Autres informations

Aucun Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer vapeurs. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

-Température de stockage Conserver dans un endroit frais et bien ventilé. Stocker à une

température ne dépassant pas 50 °C / 122 °F.

-Matières incompatibles Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des

produits chimiques oxydants.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) lubrifiant

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail



		(8 h TWA)		(VLE)		
SUBSTANCE.	N° CAS	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	Remarque:
n-Butane	106-97-8	800 ppm	250 ppm			
Propane	74-98-6	1000 ppm	Aspyx.#			#
n-Hexane	110-54-3	50 ppm	50 ppm*			*Skin
Aliphatic hydrocarbons (Stoddard Solvent)	8052-41-3	100 ppm	100 ppm			

Assure minimum oxvoen content of work atmosphere:

Méthode de surveillance recommandée

NIOSH 1300 (Ketones I); NIOSH 1500 (hydrocarbons, B.P. 36 - 126 °C); NIOSH 1501 (Hydrocarbons, Aromatic); NIOSH 1550 (Naphthas)

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace afin d'être en conformité avec la limite d'exposition sur le lieu de travail.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de

protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Vérifier avec les données des équipements de protection du

fournisseur.

Protection respiratoire



Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Thermal hazards

Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.

Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Rien de connu

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Aerosol Couleur. Colorless

Odeur

Seuil Olfactif (ppm)

рΗ

Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)

Point/intervalle d'ébullition [°C]: Point d'Eclair (°C)

Taux d'Evaporation Inflammabilité (solide, gaz) Limites d'Explosivité Pression de Vapeur (Pascal)

Densité de Vapeur (Air=1) Masse volumique (g/ml) Solubilité (Eau)

Solubilité (Autre)

Pétrole dénaturé / D'huile de mazout

Non disponible

Non disponible Non disponible Not available -104 (Propane) Non disponible

Extrêmement inflammable 2.1% - 9.5% v/v (Propane) ca. 95 x 10⁴ (Propane) ca. 1.56 @ 0°C (Propane)

Non disponible Non disponible Non disponible

Page: 4/7



Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)

Température d'Auto-Inflammabilité (°C)

Température de Décomposition (°C)

Viscosité Cinématique

Propriétés explosives

Propriétés comburantes

Non oxydant.

Autres informations

Non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimiqueStable.Possibilité de réactions dangereusesNon attribué.

Conditions à éviter Éviter tout contact avec une source de chaleur ou d'inflammation.

Matières incompatibles Agents oxydants forts

Produit(s) de décomposition dangereux Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation, Contact avec la Peau, Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

n-Hexane (N° CAS 110-54-3):

Toxixité aiguë Orale: LD50 ≈16 g/kg-bw (Peut être mortel en cas d'ingestion et de

pénétration dans les voies respiratoires.)

Cutanée: LD50 >2 g/kg-bw. rabbit

Inhalation: LC50 > 17600 mg/m3 (Vapeur), 24-hr. rat (Peut provoquer

somnolence ou vertiges.)

Irritation/Corrosivité Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer

dessèchement ou gerçures de la peau.

Sensibilisation Non sensibilisant pour la peau.

Toxicité à dose répétée LOAEL: 37973 mg/kg (101 days, oral, rat, CNS effects)

NOAEL: 1135 mg/kg (101 days, oral, rat, CNS effects)

NOEL: 31736 mg/m3 (2 years, inhal. Oncogenic effects)

NOAEC: 1760 mg/m3 (90 day, inhal., female mice, nasal lesions) LOAEC: 3000 ppm (12 hr a day for 16 weeks, inhal., rat, CNS effects

Cancérogénicité (Par analogie avec des produits

apparentés)

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité Il n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.

Toxicité pour la reproduction Des études sur des animaux ont montré que des expositions répétées

ont des effets indésirables sur le processus de reproduction.

Aliphatic Hydrocarbon (Stoddard Type) (N° CAS 8052-41-3) - Par analogie avec des produits apparentés:

Toxixité aiguë (calculated / estimated) Orale: LD50 >5000 mg/kg-bw

Cutanée: LD50 >2000 mg/kg-bw

Inhalation: LC0 ≥5.28 mg/l (Vapeur), 4-hr. rat - Peut provoquer

somnolence ou vertiges.

Irritation/Corrosivité Provoque une irritation cutanée. L'exposition répétée peut provoquer

dessèchement ou gerçures de la peau.

Sensibilisation Non sensibilisant pour la peau.



Toxicité à dose répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions

répétées ou d'une exposition prolongée.:

Oral: NOEAL 750 mg/kg Dermal: NOEAL 0.5 ml/kg bw Inhalation: NOAEL ≥1000 mg/m3

Cancérogénicité

Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

 Mutagénicité
 Peu probable

 Toxicité pour la reproduction
 Peu probable

Propane (CAS# 74-98-6):

Toxixité aiguë Inhalation: LC50 = 1237 mg/L (2-hr, mouse, gas)

Irritation/Corrosivité Pas de preuve d'effets irritants lors d'utilisation et de manipulation

normales.

Sensibilisation Non sensibilisant pour la peau.

Toxicité à dose répétée NOAEC: ≥19678 mg/m3 (28-day, rat, Effets systémiques)

LOAEC: 21641 mg/m3 (28-day, rat, effects: Poids corporel)

Cancérogénicité Pas de données. Il est peu probable de présenter un danger

cancérogène à l'homme.

Mutagénicité II n'y a aucune preuve de potentiel mutagène.

Toxicité pour la reproduction Non attribué

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

n-Hexane (CAS# 110-54-3):

A court terme LC50 (96 heures): >1000 μg/L (*Oryzias latipes*)

LC50 (48 heures): 45 mmol/m3 (Daphnia magna, mortality)

EC50 (96 heures): 2.66% (C. pyreniodosa)

À long terme NOELR (28 jours) 2.8 mg/l (Poissons) QSAR

NOELR (21 jours): 4.88 mg/l (Daphnia magna) QSAR

NOEL (96 heures) 2.077 mg/l (Algae) QSAR

Stoddard Solvent (CAS# 8042-41-3:

A court terme LL50 (96 heures): 3.5 mg/L (Chaetogammarus marinus)

ErC50 (96 heures): 1.2 mg/l (Pseudokirchnerella subcapitata)

À long terme NOEL (21 jours): 0.28 mg/L (Daphnia magna)

NOEC (96 heures): 0.16 mg/L (Pseudokirchnerella subcapitata)

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation Le produit ne présente aucun potentiel de bioaccumulation.

Mobilité dans le sol Non disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB Pas classé comme PBT ou vPvB.

Autres effets néfastes Rien de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale,

régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou

auprès des autorités locales.



SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien (OACI/IATA)
numéro ONU,	1950	1950	1950
Désignation officielle de transport	Aerosols, flammable	Aerosols, flammable	Aerosols, flammable
Classe(s) de danger pour le transport	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
Précautions particulières à prendre par	Aucun attribué	Aucun attribué	Aucun attribué
l'utilisateur			

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Ce produit a été classé conformément à la section 12 de la CPR et le FDS contient toutes les informations exigées par la CPR.

Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: July 19, 2015

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

Mention(s) de Danger

- H220: Gaz extrêmement inflammable.
- H225: Liquide et vapeurs très inflammables.
- H226: Liquide et vapeurs inflammables.
- H280: Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
- H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
- H372: Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:
- H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée:
- H401: Toxique pour la vie aquatique.
- H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Avertissement: Nous croyons que les énoncés, l'information technique et les recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais ils sont donnés sans garantie d'aucune sorte. L'information contenue dans ce document concerne ce matériau en particulier, tel que fourni. Il peut ne pas être valide pour ce matériel si elle est utilisée en combinaison avec d'autres matières. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se satisfaire quant à la pertinence et à l'exhaustivité de cette information pour le propre usage particulier de l'utilisateur.